

LYCEE PIERRE DE COUBERTIN - MEAUX
CLAUSES TECHNIQUES

Dans le cadre du présent marché le titulaire doit garantir un niveau de prestations conformes aux objectifs éducatifs fixés par le projet d'établissement notamment concernant l'ouverture européenne, et sur l'environnement économique, culturel et social.

Les présentes clauses techniques décrivent les prestations, les spécifications techniques et niveaux de services, les contraintes techniques et organisationnelles pour le marché. Elles doivent être conformes à la norme NF EN 14804 concernant les organisateurs de séjours ou stages linguistiques (OSSSL).

L'obligation de confidentialité continuera après l'expiration du contrat. Elle devient caduque si l'information tombe dans le domaine public en dehors de toute intervention du Titulaire.

LOT 1 : 1 SEJOUR A LONDRES

Objectifs pédagogiques et éducatifs

Le séjour à LONDRES devra permettre aux élèves de découvrir les aspects culturels de cette ville et des alentours. Les élèves seront hébergés en familles d'accueil. Les visites en journées seront organisées pour la totalité du groupe selon le programme joint à l'offre du candidat et rendu contractuel tel que défini par le marché.

Durée et effectifs

Le séjour doit être organisé du dimanche 21 avril 2024 au vendredi 26 avril 2024.

Base maximale : 49 élèves + 5 accompagnateurs adultes.

Le transport

Si transport en autocar : le titulaire s'engage à présenter le jour du départ la carte violette de moins de 6 mois délivrée par le Service des Mines (DRIRE). Ce document fait apparaître entre autres la validité du contrôle technique, la date du prochain contrôle technique prévu et fixe le nombre de places dans l'autocar. Les passagers doivent tous voyager assis.

Le titulaire s'engage à respecter la réglementation en vigueur relative au transport occasionnel d'enfants et notamment l'arrêté du 2 juillet 1982 et le règlement CE 3820/80 et 38215 du 20 décembre 1985.

Les conducteurs doivent suivre tous les 5 ans une formation continue appelée fcos (formation). Le titulaire s'engage à présenter sur demande du pouvoir adjudicateur les éléments permettant d'apprécier la participation du ou des chauffeurs à la fcos.

En Angleterre : le titulaire doit prévoir les déplacements par autocar durant toute la durée du séjour.

Le titulaire s'engage à faire respecter la réglementation en vigueur en Angleterre, relative au transport d'enfants.

L'hébergement

Choix de la famille d'accueil

Le titulaire doit veiller à ce que les familles d'accueils parlent la langue étudiée par le participant en sa présence.

Le titulaire doit veiller à ce que la famille d'accueil permette à l'élève de s'intégrer à la vie quotidienne :

- En partageant les repas prévus dans la famille
- En participant à la vie sociale
- En encourageant autant que possible la pratique de la langue étudiée

- En encourageant le respect mutuel des cultures

Prestation d'hébergement

Lieu d'hébergement

Les élèves sont accueillis dans des familles situées dans un rayon le plus proche possible de Londres (30 km maximum) et conformément à l'offre du candidat. Les élèves doivent recevoir une information en ce qui concerne le trajet entre leur lieu d'hébergement et le lieu de rassemblement. Cette assistance prend la forme d'un accompagnement par la famille d'accueil.

Le participant doit être accueilli dans une famille d'accueil qui n'héberge pas plus de 4 participants. Le titulaire doit s'assurer que le participant est le seul locuteur natif de sa langue maternelle au sein de l'hébergement. Les accompagnateurs seront également reçus dans une famille d'accueil. Ils doivent être logés ensemble dans des conditions confortables.

La chambre à coucher

Chaque élève doit disposer d'un lit individuel avec un oreiller et des couvertures. Sauf information clairement indiquée dans l'offre préalable à l'inscription et/ou demande ou accord spécifique de l'élève, la chambre à coucher de l'élève doit être individuelle ou à partager avec des personnes du même sexe, de langue maternelle différente, et pour les mineurs, d'âge ne différant pas de plus de 3 ans.

La surface d'habitation de la chambre à coucher doit être adaptée au nombre d'occupants. La chambre à coucher doit être équipée d'un éclairage suffisant pour permettre la lecture, d'une aération et d'un chauffage appropriés, ainsi que d'une fenêtre qui peut être ouverte et d'une porte qui peut être fermée à clé.

La chambre doit disposer d'un espace de rangement, tel qu'une armoire ou une commode, permettant à l'élève d'y ranger ses vêtements et ses affaires personnelles.

Dispositions en famille d'accueil

La chambre à coucher du participant doit être située dans la maison ou l'appartement occupé par la famille d'accueil. Le nombre maximal de personnes par chambre doit être clairement indiqué et limité à trois personnes dans une chambre à coucher de dimensions adaptées.

La toilette

L'élève doit avoir accès à une salle de bain. La salle de bain doit comprendre au moins les éléments suivants :

Une douche ou une baignoire avec de l'eau chaude et froide.

Des sanitaires ;

Un lavabo avec de l'eau chaude et froide.

Les repas

Les repas seront fournis par la famille d'accueil, pour chaque personne hébergée, dans le respect du régime alimentaire des élèves et des accompagnateurs :

Petit déjeuner : du mardi 23 avril 2024 au jeudi 25 avril 2024.

Déjeuner : panier froid et boissons du 23 au 25 avril 2024

Dîner : du 22 au 24 avril 2024

Pour le cas où le panier repas du midi ne peut être fourni par une ou plusieurs familles, il sera fait appel à un prestataire extérieur (le lieu et l'heure de remise aux participants devront alors être précisés dans l'offre, au vu du programme de chaque journée).

Informations à fournir à l'arrivée

Le titulaire doit s'assurer que tous les participants (élèves et professeurs) reçoivent les informations essentielles concernant les différents aspects du séjour. Des informations détaillées sur les excursions et autres activités doivent notamment être mises à la disposition de tous les participants.

Programme souhaité :

-départ dimanche 21 avril 2024 vers 22h00 du lycée direction Calais ou Dunkerque.

-lundi : Londres

- petit déjeuner dans un pub.
- Science Museum ou Natural History Museum pour le matin.
- Temps libre l'après-midi Regent Street, Oxford Street, et Carnaby street.
- Accueil et dîner dans les familles.

-mardi : Watford

- matin visite de Warner Bros Studio, the making of Harry Potter.
- Cours de cuisine (Enfield) ou Promenade vélo autour des principaux monuments de la capitale londonienne et mini-croisière sur la Tamise (Creamtea)
- Dîner dans les familles.

-mercredi : Bletchley

- matin : Visite du Bletchley Park.
- après-midi Initiation au Cricket.
- dîner dans les familles.

-jeudi : - matin : Imperial Museum puis temps libre.

- après-midi : Comédie musicale (Roi Lion/Aladdin/Mamma Mia)
- dîner fish & chips dans le devis proposé. (peut être proposé en déjeuner suivant les horaires de la comédie).
- retour direction Douvres.

-vendredi : arrivée au lycée à Meaux vers 8h00.